



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La cellule nationale du bâti scolaire



La grande concertation publique (2021)

Le contexte



L'urgence Face au Changement Climatique

Adapter les écoles aux canicules
Face à des épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, il est impératif de repenser la résilience des bâtiments pour assurer le confort des élèves.

Isolation et végétalisation
La transformation passe par une meilleure isolation thermique et la désimperméabilisation des cours de récréation pour limiter les îlots de chaleur.

Les Enseignements de la Crise Sanitaire

Modularité et nouveaux usages
La crise de la COVID-19 a démontré le besoin d'espaces flexibles capables de s'adapter rapidement à différentes configurations pédagogiques.

Qualité de l'air et numérique
L'amélioration de la ventilation intérieure et le déploiement d'équipements numériques adaptés sont devenus des priorités majeures.

Un Parc Immobilier Vieillissant

L'héritage des années 1960-1960
Une part majeure des écoles, collèges et lycées date de cette période et nécessite des rénovations structurelles profondes.

Un défi pour les collectivités
Propriétaires des bâtiments, les collectivités font face au durcissement des normes de sécurité, d'accessibilité et de performance environnementale.

Transition Écologique et Investissement Public

Le levier financier France Relance
Le plan de relance national soutient massivement le dynamisme de rénovation énergétique des Bâtiments publics.

L'école comme moteur territorial
L'établissement scolaire est identifié comme un pivot central pour impulser la transition écologique à l'échelle locale.

Les objectifs

Une concertation et après ? Nos engagements

Une synthèse de l'ensemble des réponses à l'enquête sera publiée. Elle précisera les attentes respectives des différents acteurs.

Ces contributions alimenteront la création de propositions de conception et d'aménagement des écoles, des collèges et des lycées d'aujourd'hui et de demain. Les dix propositions ayant recueilli le plus de votes du public sur la plateforme de concertation feront l'objet d'une réponse individuelle.

Enfin, les contributeurs les plus actifs seront associés aux travaux conduits par le ministère en matière de bâti scolaire.

Des référentiels mettant en évidence les apports de la consultation seront publiés à partir de septembre 2021.



Jean-Michel BLANQUER,
Ministre de l'Éducation
nationale et de la
Jeunesse, en 2021

La synthèse

CONCERTATION PUBLIQUE LE BATI SCOLAIRE

25 février – 26 avril 2021
Synthèse

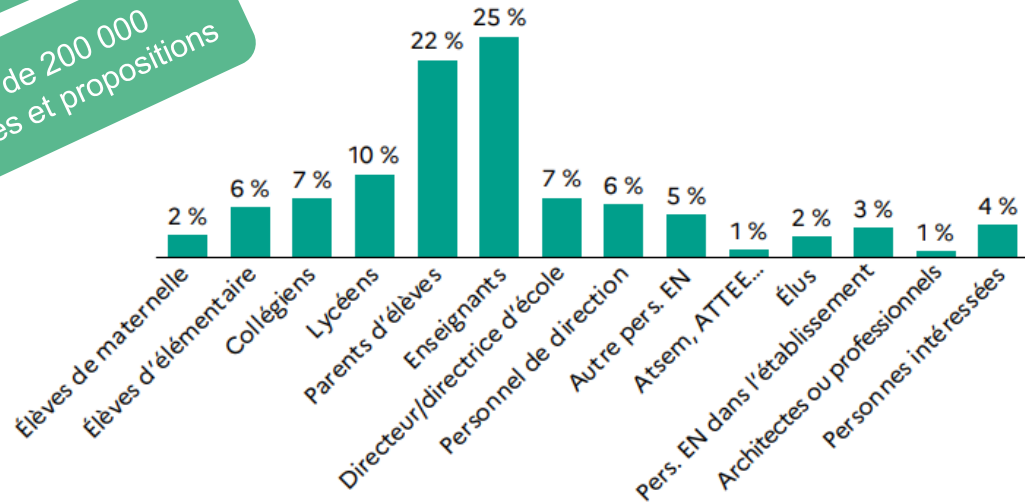


« L'architecture de l'école
doit permettre à toutes
et tous d'être heureux,
d'apprendre et de grandir
ensemble. »

Trims - contributeur
à la concertation publique

Plus de 10 000 contributeurs

Plus de 200 000
réponses et propositions



Toutes les associations d'élus et 200 collectivités territoriales

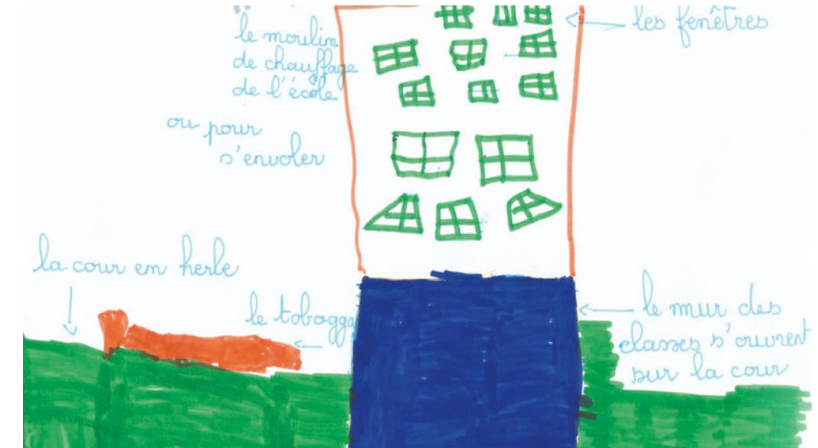
Les usagers : représentants des personnels, des élèves et des parents d'élèves

Six laboratoires de recherche en France et à l'étranger

Plus de 300 acteurs locaux rencontrés

Le point de vue des usagers

« Laisser des collégiens tourner en rond sur une cour en goudron en plein soleil n'est pas récréatif... il faut implanter des espaces végétalisés, des vergers, des jardins potagers, des jardins sonores, de petits amphithéâtres pour les cours, les concerts, ainsi que des espaces de créativité et de bien-être. »
 Chollet - contributrice à la concertation publique



« Nos enfants ont besoin de tables et chaises adaptées à leur taille : réglables ou bien de tables et de chaises de tailles différentes. »
 Loudou 12, parent d'élève - contributrice à la concertation publique

La définition des 5 enjeux prioritaires



La Cellule nationale du bâti scolaire

Les missions



PILOTAGE STRATÉGIQUE ET ENJEUX NATIONAUX

Gouvernance et Plan de Rénovation

Participation active à la stratégie nationale pour accélérer la modernisation des établissements.



Groupes de Travail Thématiques

Pilotage des enjeux cruciaux : santé, sécurité et adaptation au changement climatique.



ACCOMPAGNEMENT ET PARTAGE D'EXPERTISE

La Culture "Bâtir l'École"

Diffusion de bonnes pratiques par l'animation, la formation et la communication.



batiscolaire.education.gouv.fr

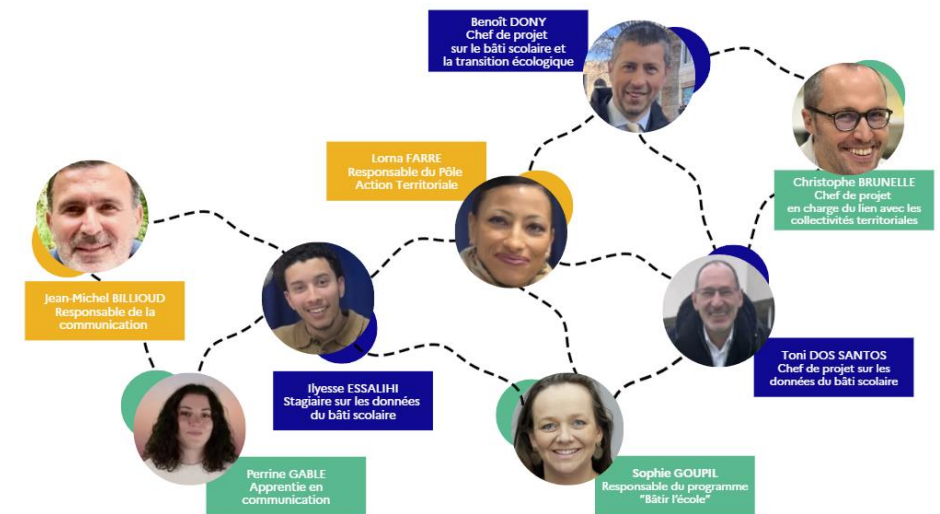
Hub de Ressources Digitales

Valorisation des projets et outils sur le site.



Réseau des Référents Académiques

Animation d'experts chargés de structurer l'offre de service aux collectivités territoriales.



La reconnaissance des responsabilités de chacun

Echanges et concertations avec les associations des collectivités



Organisation du comité des élus



Edouard GEFFRAY • 3e et +
Ministre de l'éducation nationale
4 sem. •

+ Suivre ...

L'Éducation nationale et les collectivités travaillent main dans la main pour l'École.

Ce matin, s'est tenu le comité des élus locaux : une instance essentielle de dialogue entre l'Éducation nationale et les représentants des collectivités.

Au cœur de nos échanges :

- ✓ comment se préparer à la baisse démographique ;
- ✓ renforcer la cybersécurité ;
- ✓ mieux gérer les épisodes de canicule.

Nos conventions avec les maires et les régions, et bientôt avec les départements, le prouvent : c'est par l'intelligence collective et la confiance dans les acteurs de terrain que nous servirons au mieux nos élèves et tous ceux qui concourent à leur réussite.



👍👎🗨️ 333

5 commentaires • 31 republications

👍 J'aime

💬 Commenter

🔄 Republier

➦ Envoyer

Les missions

Dans chaque académie, les référents bâti scolaire sont les interlocuteurs privilégiés des personnels de l'éducation nationale, des usagers des écoles et établissements scolaires en lien avec les collectivités territoriales.

Sur la base des usages et en favorisant la mobilisation de tous les membres de la communauté éducative, il accompagne les évolutions des espaces scolaires relatives aux nouvelles pratiques pédagogiques, aux exigences de santé, d'hygiène, de sécurité, à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage, à la transition écologique, à volonté d'inclusion et d'ouverture sur le territoire.

Plus de 60 membres dans le réseau du bâti scolaire aujourd'hui

dont

30 référents académiques

Le réseau du bâti scolaire



LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS BÂTI SCOLAIRE

Dans chaque académie, les référents bâti scolaire sont les interlocuteurs privilégiés des personnels de l'éducation nationale, des usagers des écoles et établissements scolaires en lien avec les collectivités territoriales. Sur la base des usages et en favorisant la mobilisation de tous les membres de la communauté éducative, il accompagne les évolutions des espaces scolaires relatives aux nouvelles pratiques pédagogiques, aux exigences de santé, d'hygiène, de sécurité, à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage, à la transition écologique, à la volonté d'inclusion et d'ouverture sur le territoire.

Dans ce cadre, leurs missions principales sont les suivantes :

- ils déclinent les orientations nationales et remontent les besoins via une veille territoriale ;
- ils diffusent les ressources du référentiel sur les enjeux du bâti scolaire et les évolutions nécessaires des espaces d'apprentissage ;
- ils s'appuient sur les compétences et conseils d'experts au sein de l'académie (notamment celles des inspecteurs de santé et sécurité au travail, des assistants conseillers de prévention, des ingénieurs régionaux de l'équipement et de toutes les personnes ressources identifiées afin de croiser les regards sur les problématiques liées au bâti scolaire et de relayeur les informations sur tout le territoire ;
- ils valorisent les projets remarquables et les expérimentations inspirantes réalisées sur leur territoire ;
- ils participent au réseau national des référents « bâti scolaire » permettant notamment le partage de retours d'expérience et de bonnes pratiques.

LISTE DES RÉFÉRENTS

ACADÉMIE	NOM	COUREL	PAGE ACADÉMIQUE
Als-Marseille	Christophe Coste - Référent(s)	christophe.coste@ac-als-marseille.fr	Cahier de l'académie d'Als-Marseille
	Evelyne Lucor	evelyne.lucor@ac-als-marseille.fr	
	Sandrine Vestre	sandrine.vestre@ac-als-marseille.fr	
	Sylvain Roussé	sylvain.rousse@ac-als-marseille.fr	

Le réseau à l'appui des acteurs

Accompagnement à la construction d'un référentiel de rénovation de toutes les écoles d'une grande ville de France

Appui dans les situations de crise impactant le bâti scolaire (Mayotte, ...)

Conception d'outils conçus autour de cas d'usages à destination des directeurs d'école, des personnels d'encadrement

Intervention conjointe avec une IEN de circonscription sur le pilotage pédagogique des directeurs (à l'appui de l'aménagement des espaces)

Projet de construction d'une cité scolaire rassemblant plusieurs lycées

Echange de données avec des associations de collectivités territoriales

Conseil auprès du Ministère de la Santé sur les sanitaires dans les écoles maternelles

Projet autour de l'architecture scolaire mené avec la Cité de l'Architecture

Sensibilisation au bâti scolaire et aux relations avec les collectivités à destination des cadres d'encadrement supérieur



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des outils pour orienter les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement sur les usages réels



Des préconisations axées sur les 5 enjeux du bâti scolaire

Des espaces pour apprendre et enseigner



- Favoriser les différents temps d'apprentissages de l'élève (individuel, collectif, collaboratif) et la pluralité des pratiques pédagogiques, anticiper l'évolution des effectifs et des pratiques pédagogiques par une polyfonctionnalité et une flexibilité de tous les espaces
- Exploiter les potentialités offertes par le numérique
- Faire des espaces scolaires un support pédagogique

Des écoles pour tous et favorisant le bien-être de tous



- Prévoir des espaces attractifs et confortables qui répondent à la diversité des attentes et besoins des élèves et personnels : apprentissages, dépense physique, temps calmes...
- Favoriser un bon climat scolaire en développant la socialisation, le sentiment d'appartenance, la cohabitation petits-grands et l'égalité filles-garçons
- Développer la responsabilisation et l'autonomie des élèves
- Améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et l'accueil de ceux qui les accompagnent

Des écoles et établissements inscrits dans la transition écologique



- Optimiser les consommations d'énergie et le bilan carbone, tout en veillant à la maintenabilité
- Préserver et valoriser la biodiversité locale, en articulation avec les espaces naturels de proximité
- Sensibiliser aux enjeux d'une alimentation locale et durable
- Limiter la quantité de déchets, favoriser le réemploi et le tri sélectif
- Favoriser les mobilités actives

Des espaces sains et sûrs



- Assurer une bonne qualité de l'air tout au long de la journée
- Rechercher le confort acoustique, visuel et thermique (hiver/été)
- Proposer des sanitaires propres, sûrs et accessibles, en nombre suffisant, en facilitant surveillance et entretien
- Concilier l'ouverture de l'école sur le territoire et sa sécurité

Un ancrage et une ouverture sur le territoire



- Refléter les principes de l'école républicaine
- Tenir compte du contexte socio-démographique et architectural local
- Favoriser le partage et l'ouverture des équipements, notamment sportifs et culturels, en dehors des temps scolaires
- Proposer des espaces dédiés à l'accueil des familles
- Favoriser le lien avec les structures associatives locales et le tissu économique ou d'autres services publics

Des préconisations partagées sur le site batiscolaire.education.gouv.fr

1 PUBLICATIONS ET RESSOURCES

Pour accéder aux guides, fiches spécialisées par espace, actions techniques, livrets, ressources

9 résultats correspondent à votre recherche

ÉCOLE MATERNELLE

Guide "Bâtir l'école maternelle"

Accéder au guide

INTERNAT

Bâtir l'Internat

Accéder au guide

Opérations de réaménagements simples

Pour accéder au livret

Opérations de rénovations et de constructions

Pour accéder au livret

Ouverture sur le territoire

Pour accéder au livret

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Guide "Bâtir l'école élémentaire"

Accéder au guide

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Guide "Bâtir le lycée général et technologique"

Accéder au guide

COLLÈGE

Guide "Bâtir le collège"

Accéder au guide

LYCÉE PROFESSIONNEL

Guide "Bâtir le lycée professionnel"

Accéder au guide

2 S'INSPIRER

Pour découvrir des réalisations remarquables en France et dans le monde, des travaux innovants issus de la recherche, des expérimentations et autres l'actualité du bâti scolaire

95 résultats correspondent à votre recherche

L'école du Farcy, Jouy de Marseille

École ou établissement remarquable

Une équerre d'argent bien méritée

École ou établissement remarquable

Réplique mexicaine express

École ou établissement remarquable

Un hall moderne dans un mur

École ou établissement remarquable

Le projet Edible Schoulyard, la cour comestible

École ou établissement remarquable

Rencontre Marie de Toulouse / Collège nationale

Voir la ressource

La scuola media Matteotti (Modène)

École ou établissement remarquable

Francher toute l'

École ou établissement remarquable

La nuova scuola Déco

École ou établissement remarquable

Les ressources de la collection « Bâtir l'école »

6 guides organisés par niveau



45 fiches pour chacun des espaces scolaires avec :

- Les usages principaux et alternatifs
- Les points d'attention
- Les articulations entre espaces
- Les solutions envisageables
- Les dimensionnements



Dans chaque guide

3 livrets :

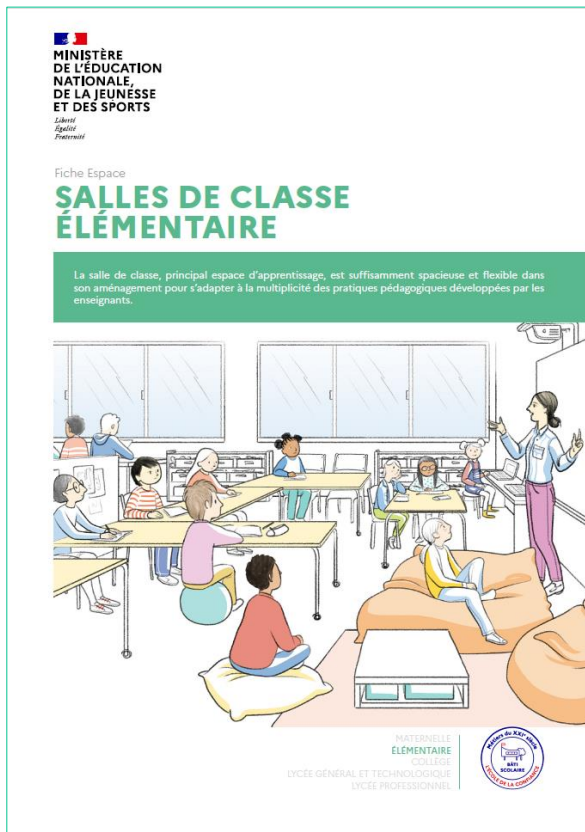
- Ouverture sur le territoire
- Opérations de réaménagements simples
- Opérations de rénovations et de constructions

9 notices techniques :

- acoustique,
- confort thermique,
- éclairage,
- handicap et accessibilité
- matériaux et couleurs
- numérique
- sécurité
- signalétique et orientation
- ventilation et qualité de l'air intérieur



La fiche espace « salle de classe élémentaire »



Des expressions des besoins issues de la concertation publique

Des rappels pour rendre l'espace plus sûr et accessible

Des préconisations de dimensionnement

Des usages déclinés

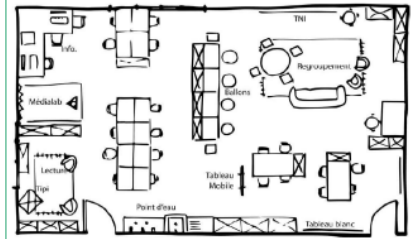
Des idées simples d'aménagements

Des propositions de localisations adaptées

Des questions à se poser avant de se lancer

Spécificité de la fiche espace « salle de classe élémentaire »

L'ORGANISATION MULTIPOLAIRE

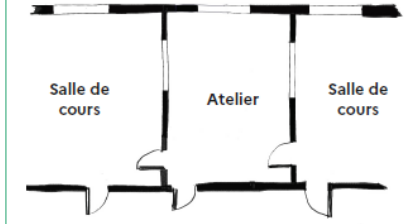


- Dans quel cas ?
- Salle de classe non-dédoublee
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple
- Classe multi-niveaux

La salle est agencée en plusieurs pôles où le mobilier est parfaitement adapté à chaque mode de travail (collectif, collaboratif, individuel). La surface disponible et son aménagement permettent de ne pas déplacer le mobilier à chaque changement d'activité.

La salle de classe augmentée (les différents espaces d'apprentissage sont pérennes, le mobilier est peu déplacé) nécessite une surface importante. Elle peut être créée dans deux salles de classes contiguës avec une porte communicante ouverte ou en utilisant le couloir (en respectant les règles de sécurité incendie et une possibilité de surveillance), et occupée par les élèves des deux classes avec les deux enseignants.

L'ATELIER



- Dans quel cas ?
- Salle de classe non-dédoublee
- Dédoublement
- Classe multi-niveaux
- Co-intervention

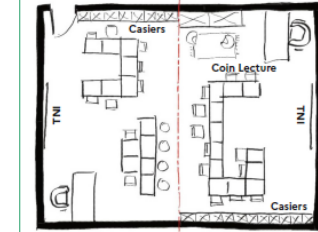
Dans une salle de classe aménagée en pôles différenciés, il est possible de distinguer un espace dévolu à un petit groupe d'élèves (4 élèves environ) : l'atelier. Celui-ci peut être intégré à la salle de classe ou dissocié mais contigu à celle-ci. Dans ce cas, il peut être mutualisé, avec une répartition des temps d'usage entre deux classes contiguës. L'atelier peut aussi être mobilisé pour des temps de repos et pour les activités périscolaires lorsqu'il est distinct de la salle de classe. Comme la salle de classe, l'atelier gagne à être équipé de points d'eau à hauteur d'élèves, de surfaces d'affichage et de rangements.

Une paroi vitrée permet de maintenir un contact visuel avec les élèves présents dans l'atelier.

LES CLASSES DÉDOUBLEES EN CO-INTERVENTION

Dans le cadre du dédoublement des classes de grande section, lorsque deux enseignants travaillent dans la même salle de classe, ensemble (co-intervention souple) ou indépendamment (co-intervention séparée), plusieurs aménagements sont possibles. Ces derniers s'adaptent aux caractéristiques de la salle de classe (volumétrie notamment) et peuvent également convenir pour des groupes multi-niveaux et non-dédoubleés avec un seul enseignant.

OPTION N°1 DEUX ESPACES CLASSE DOS-À-DOS



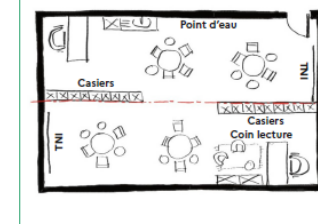
- Dans quel cas ?
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple

La division de l'espace en largeur peut permettre de créer deux espaces, pour chacun des groupes classe dédoubleés.

L'aménagement en détail
Le partage entre les deux enseignants de leur bureau, ou son remplacement par une tablette en hauteur, libère de la surface pour des configurations plus modulables de type îlots, différents coins thématiques, etc.
La présence de deux tableaux est nécessaire pour dédoubler les espaces de regroupement

Avantages
La séparation de la salle de classe en deux espaces dos-à-dos facilite la concentration des élèves des deux groupes classe qui ont le regard tourné vers leur professeur référent.

OPTION N°2 DEUX ESPACES CLASSE SÉPARÉS PAR LE MOBILIER

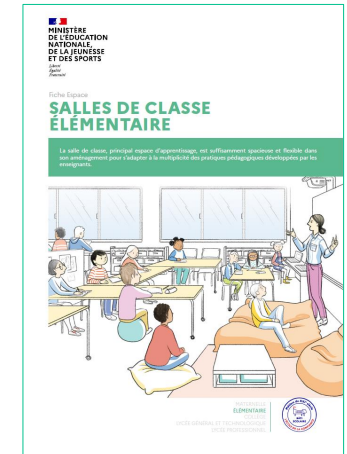


- Dans quel cas ?
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple

L'utilisation de casiers ou étagères peut faciliter la division de la salle de classe dans le sens de la longueur et ainsi créer un espace pour chacun des groupes classe dédoubleés.

L'aménagement en détail
L'utilisation du mobilier et plus particulièrement des casiers pour couper visuellement l'espace de la salle de classe facilite son appropriation par deux groupes distincts. Une faible hauteur dudit mobilier permet de conserver l'unité de la salle de classe pour les adultes tout en le divisant pour les élèves.
La présence de deux tableaux est nécessaire pour dédoubler les espaces de regroupement.

Avantages
Le mobilier utilisé pour séparer l'espace classe est à disposition immédiate des élèves : ils l'utilisent et se l'approprient.



Des propositions de configuration

Spécificité de la fiche espace « salle de classe élémentaire »

Des propositions
d'aménagement et
de mobilier



EN RANGÉES, EN « AUTOBUS »

Tous les élèves sont tournés vers le tableau et vers le professeur. Cette disposition permet de centrer l'attention des élèves sur l'enseignant et le tableau, et limite les distractions. Pour les apports théoriques, les traces écrites au tableau, pour donner une consigne, effectuer et corriger des exercices seuls ou en binôme... Disposer le bureau sur le côté plutôt que devant le tableau permet de rapprocher les élèves du tableau et de moins scinder la classe. Variante : En chevrons, en épis : les élèves se voient un peu plus, donc un peu plus d'interactions possibles entre les élèves.



EN ÎLOTS

4 à 6 élèves sont rassemblés autour d'une même table. Le professeur se déplace d'îlot en îlot pour échanger avec les élèves. Cette disposition favorise l'entraide et met à l'aise les élèves les plus discrets, notamment pour un projet en groupe, des recherches et échanges collectifs...



EN ÎLOT CENTRAL

Pour les temps de travail collectif, les tables sont accolées dans le sens de la longueur en deux rangées regroupées de façon à former un grand îlot. Dans cette disposition, les élèves ont des espaces de travail moins larges mais plus profonds pour étaler du matériel tout en préservant l'espace de travail de leur voisin d'en face. Cette configuration favorise le travail collaboratif et l'échange entre les élèves, y compris de niveaux scolaires différents.



EN « U », EN « DOUBLE U »

Les élèves peuvent tous se voir et s'entendre, ce qui leur permet d'échanger. Le professeur peut facilement se déplacer auprès de chaque élève, surtout dans la disposition en U simple. C'est une configuration intéressante pour les débats, échanges d'idées, travailler l'oral, présenter des exposés...



EN « C »

Pour maximiser la surface disponible et s'adapter à la dimension d'un espace plutôt large et peu profond, par exemple, les tables peuvent être regroupées pour former des îlots en C. Cette disposition est particulièrement indiquée pour les temps de regroupement.



EN POSTE ISOLÉ

Pour travailler seul ou se concentrer, il est possible de proposer aux élèves des tables positionnées le long des cloisons ce qui limite les sources de distraction.

CHOISIR UN MOBILIER ADEQUAT

Le choix du mobilier recoupe des critères liés à la durabilité, à l'ergonomie, la modularité des aménagements et impacte également l'acoustique. Quelques pistes peuvent être évoquées :

Modularité : reconfiguration et déplacement aisés du mobilier

- Tables, casiers sur roulettes
- Matériaux légers
- Formes de mobilier combinables (tables hexagonales, en trapèze...)



Formes de mobilier combinables (tables hexagonales, en trapèze...)

Ergonomie : adaptation du mobilier à la morphologie des élèves

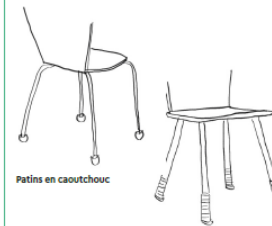
- Tables de différentes hauteurs
- Chaises de tailles différentes pour les classes "charnières" entre les phases de croissance des élèves



Tables de différentes hauteurs

Confort acoustique : isolation des bruits de chocs

- Habillage des pieds de chaise pour éviter les coups contre les tables et limiter le bruit
- Patins en caoutchouc adaptés aux pieds pour éviter les bruits lors des déplacements de mobiliers
- Chaises à roulettes

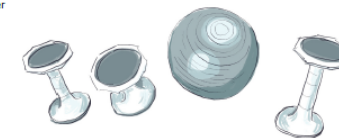


Patins en caoutchouc

Habillage des pieds de chaise

Concentration et mouvement :

- Assises dynamiques pour permettre le mouvement des élèves et favoriser leur concentration (ballon, tabouret cubique, vélo-bureau...)



Du mobilier ... pédagogique !

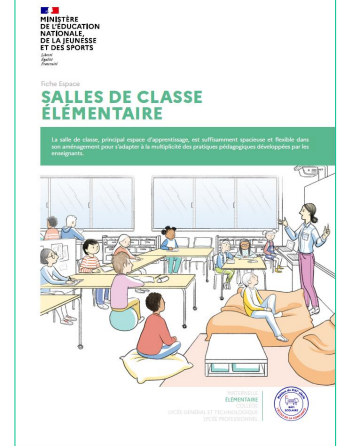
Si des rangements adaptés au matériel utilisé en classe sont évidemment indispensables pour un aménagement pratique de ces espaces, il est souhaitable de réfléchir le lien bâti - aménagement - équipement - matériel dans sa globalité, comme un continuum permettant de créer les conditions d'apprentissage les plus favorables.

Les manipulations à différentes échelles permettant par exemple d'ancrer les apprentissages et de développer différents aspects complémentaires de motricité (assises cubiques représentant les faces d'un grand dé, vitrages comme tableau d'écriture...)

Cette réflexion peut être menée pour tous les apprentissages : mathématiques, écriture, lecture... et bien au-delà de la maternelle.


Economie circulaire

- Étudier la possibilité de recourir à du mobilier de seconde main






Des outils pour accompagner au plus près les usagers



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
 Liberté
Égalité
Fraternité

Cahier Pratique « Bâtir l'École »

BOUGER DANS LES ESPACES SCOLAIRES




MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



FICHE N°03

Bouger en salle de classe



Le mouvement à l'école ne s'exerce pas seulement lors des cours d'EPS, les pratiques de l'association sportive scolaire ou les récréations. De nombreuses recherches indiquent l'importance du mouvement dans l'apprentissage (concentration, mémorisation...). L'aménagement classique des salles de classe en rangs de tables permet difficilement cette mise en mouvement. Plusieurs options sont envisageables pour faciliter le mouvement : repenser la disposition de la salle de classe, adapter le mobilier (notamment les assises), rendre les espaces flexibles, proposer de nouvelles modalités pédagogiques...

LOCALISATION : salle de classe, salle de cours.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE

Des salles de classe **adaptables** comprenant :

- Du mobilier facilement déplaçable permettant une modularité de l'espace et offrant plusieurs places de travail : regroupement des tables en forme d'îlots, en U, etc.
- Un espace libre pour permettre aux élèves de se mouvoir entre deux leçons sans sortir de la classe.
- Un espace de stockage de matériel pour les pauses actives (voir focus)
- Des assises diversifiées : tabourets pivotants, chaises ballons, etc.
- La multiplication des surfaces d'écriture (mur d'écriture, tableaux sur roulettes, surfaces d'écritures intégrées aux meubles).
- Varier les lieux d'enseignements : classe flexible, classes partagées à thème, classe en extérieur, CDI, hall, etc.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Entre les sessions de récréation ou lors de cours de longue durée.
- A l'initiative de l'enseignant ou des élèves.
- Au collège et au lycée : s'appuyer sur les interours pour en faire des pauses actives ludiques : réflexion sur les cheminements, disposition de salles différente selon les enseignements permettant différentes postures.


POINTS DE VIGILANCE

- Des sessions de formation et de communication peuvent accompagner la mise en place d'un tel dispositif au sein d'un établissement.
- Veiller à ce que le matériel choisi réponde à un besoin pédagogique, qui soit fonctionnel et pratique en ayant une attention sur les nuisances sonores que peuvent apporter certains mobiliers.
- Un espace de stockage du mobilier est à prévoir au sein de la salle de classe pour accueillir du mobilier diversifié.
- Bouger en classe ne remplace pas une vraie séquence d'EPS.

FOCUS

Des pauses actives

Il s'agit de courtes sessions d'activité physique d'intensité modérée à soutenue, réalisées dans la salle de classe. Elles durent entre 5 et 15 minutes. Elles peuvent prendre diverses modalités : exercices de type fitness ou aérobique, mimes, chorégraphie, jeux actifs, etc.



Des classes partagées à thème

Le principe de zonage de la classe flexible peut être étendu à plusieurs salles de classes contiguës. En autonomie guidée par les enseignants, les élèves peuvent circuler entre ces différentes salles qui proposent des activités différentes. Les zones de circulation peuvent également être exploitées, tout en conservant la liberté de déplacement des élèves et le dégagement des cheminements d'évacuation.

Pour s'inspirer

Abords

L'installation d'équipements sportifs aux abords de l'école ou d'établissement scolaire incite les élèves et personnels au mouvement. Les modules d'escalade fixés au mur d'enceinte d'une école permettent aux enfants de s'amuser sous les yeux de leurs parents, de leurs camarades et de l'équipe éducative.

Ecole Jean Macé, Saint-Dizier.



Salles de classe

Assises dynamiques en salle de classe, avec un aménagement en îlots pour passer d'une activité et d'une posture à l'autre.



Circulations actives

Des simples stickers au sol permettent d'aménager des circulations pour inciter les élèves à bouger lors des parcours pendant leur journée.

Ecole dans le département du Rhône.



Installations sportives sur le toit

Le report du plateau sportif sur le toit de l'établissement (piste d'athlétisme de 100 m, piste de saut en longueur, terrain de handball, terrains de mini basket) permet de libérer la cour pour d'autres usages.

Collège Belcier à Bordeaux, architecte : MOQ architectes



Espaces naturels


Les espaces naturels à proximité des établissements peuvent être mobilisés : courses d'orientation et d'endurance en forêt ou le long d'un cours d'eau, aviron en rivière, apprentissage de la voile en plan d'eau, base de loisirs ou en mer, etc...



Centres d'informations disponibles sur le site : inter-établissements.education.gouv.fr/


Bâtir l'École | Cahier pratique « Bâtir l'École » | Bouger dans les espaces scolaires | Avril 2024

Des outils pour accompagner au plus près les usagers


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
 Liberté
Égalité
Fraternité

Cahier Pratique «Bâtir l'École»

DÉVELOPPER LES ARTS ET LA CULTURE DANS LES ESPACES SCOLAIRES



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

1. DÉVELOPPER LES ARTS ET LA CULTURE À L'ÉCOLE : LES OBJECTIFS

Découverte du monde

- Proposer l'accès à l'art et à la culture dans les espaces scolaires permet à l'élève d'observer et de comprendre le monde différemment. La découverte et la compréhension d'une œuvre ou d'un contenu culturel implique un nouveau cheminement de pensée pour l'élève et enrichit sa perception sensible et intellectuelle du monde. L'art, en tant que support mémoriel, permet également aux élèves de comprendre l'Histoire et la culture dans lesquelles ils évoluent.

Expression personnelle

- Les arts et la culture constituent un chemin d'accès privilégié à l'expression et à la construction de l'esprit critique. Pratiquer une activité culturelle et artistique dans un lieu de l'école ou de l'établissement qu'il y soit dédié ou non, est une incitation à l'expression personnelle, une source de motivation, de découverte, de plaisir qui fait appel à l'affectif en puisant dans l'éventail et la variété des émotions et moyens d'expression existants.

Rencontre d'autrui

- L'éducation artistique et culturelle au contact de professionnels dans des lieux adaptés donne une profondeur à la rencontre entre élèves et œuvres d'art. Cette double rencontre développe la sensibilité, aiguise la capacité d'analyse critique, et la personnalité des élèves. Sur la base de leurs appétences et de leurs goûts, les élèves peuvent ensuite se rencontrer autour de projets et s'associer entre pairs sur des terrains créatifs inédits.

Appropriation de son environnement

- La découverte et la pratique des arts et de la science en milieu scolaire est l'occasion pour l'élève de s'approprier différemment son environnement et d'ouvrir son regard à d'autres subjectivités, d'y mêler sa propre réalité quotidienne. L'appropriation des espaces scolaires constitue un des vecteurs du développement de la créativité de l'élève qui devient acteur de son environnement. C'est aussi un puissant levier d'éducation active et citoyenne à la mémoire historique, à l'architecture et à leurs usages collectifs.

4. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Origine du projet

0

1 Identifier les attentes

2 Diagnostiquer l'existant

3 Mobiliser une équipe

4 Calibrer les objectifs

5 Réaliser le plan d'actions

6 Évaluer l'impact du projet

Salim et Adèle décident de consulter la communauté éducative et le référent culture de l'établissement pour cibler les modalités d'organisation des deux événements. Ils prennent l'attache du service culture de la collectivité et la délégation académique à l'action culturelle (DAAC) pour avoir des idées et conseils quant aux acteurs à mobiliser.

Avec leur grille d'évaluation, Salim, Adèle et quelques enseignants parcourent leur établissement pour établir un état des lieux précis, support des possibles. Ils interrogent aussi des élèves.

Les enseignants interrogent leurs élèves en leur demandant sous quel format ils aimeraient pouvoir faire un compte-rendu des visites. Un article à la manière du journal local, une fresque, une expo photo, un podcast : les idées fusent et semblent revêtir des formes très variées. D'autres enseignants s'associent au projet (français, EPS, technologie, SVT), ils aident les élèves à formaliser leurs compte-rendus créatifs en créant des groupes qui mélangent plusieurs classes. L'idée d'une exposition pour clore le projet, commence à émerger dans l'esprit du groupe projet.

Face à l'enthousiasme des équipes et aux remontées du travail réalisé avec les élèves, Adèle, Damien et ses collègues décident des modalités de déroulé de la résidence : 12 ateliers répartis sur 3 mois ! La thématique environnementale semble tenir à cœur du musicien choisi par l'équipe projet : c'est décidé, pour inspirer les élèves, des ateliers auront lieu dans la salle polyvalente et s'étaleront dans les espaces verts qui entourent l'école.

Le conseil municipal, sous l'impulsion de ce projet, en profite pour proposer le réaménagement partiel du parc qui borde l'école. Une structure en gradins en forme d'arc de cercle est installée par les services techniques. Ombragée, elle permettra aux promeneurs comme aux enseignants de profiter d'un cadre apaisé et propice à la création.

À la fin de l'année de mise en place des dispositifs, Salim et Adèle sollicitent à nouveau les équipes et les élèves pour faire un retour d'expérience et repérer les améliorations possibles pour un prochain projet.

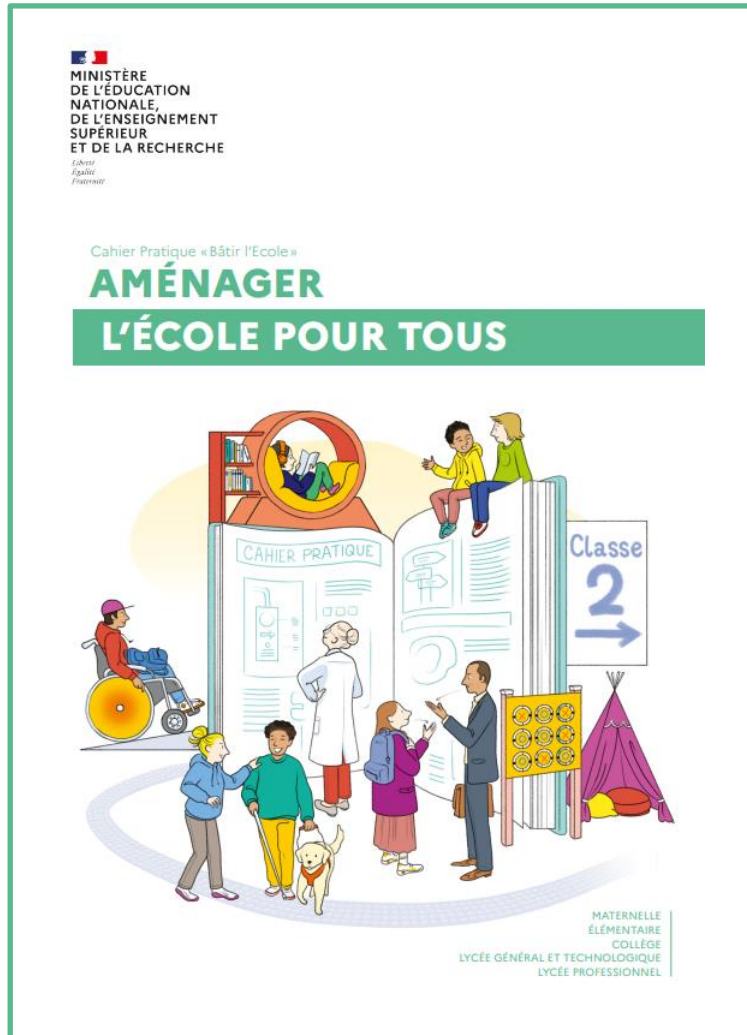
Salim, directeur du collège, est contacté par le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) local dans le cadre du renouvellement de leur collection, pour organiser des visites guidées des salles d'exposition.

Animé par une véritable passion musicale, Damien, enseignant, propose à Adèle, directrice du groupe scolaire, d'accueillir un artiste pour une résidence l'an prochain.

Grâce à l'aide de Martin du service culture et patrimoine de la ville qui a contacté les services de la DRAC, Adèle dispose de quelques noms d'artistes qui pourraient être intéressés. Après plusieurs appels et une réunion du groupe projet, Adèle, Damien et les autres enseignants d'élémentaire impliqués choisissent l'artiste qui s'installera en novembre prochain dans l'école.

Pendant les mois de septembre à décembre, les ateliers de préparation aux visites du FRAC se succèdent au CDI : les élèves recensent le matériel dont ils ont besoin pour devenir des témoins reporters de la création artistique locale. Pendant ce temps, des cimaises et un système de sonorisation sont installés dans le hall d'accueil du collège pour le préparer à l'accueil de l'exposition. Au printemps, l'exposition multiforme est organisée pour donner à voir aux parents le résultat de ce partenariat artistique.

Bâtir l'École II Cahier pratique «Bâtir l'École» • Développer les arts et la culture dans les espaces scolaires II juillet 2024 09



AMÉNAGER L'ÉCOLE POUR TOUS : LES OBJECTIFS

Apport de bien-être



- L'amélioration du bâti scolaire a pour visée principale le bien-être de ses usagers et utilisateurs. Lorsqu'il s'agit de la scolarisation d'élèves ou de l'accueil de personnels et autres usagers en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques, cette démarche implique un moment de prise de recul pour convenir des points d'évolution souhaitables et possibles.

Adaptation à l'existant



- Pour accueillir au mieux des usagers en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers, les modifications à apporter concernent le plus souvent l'adaptation du bâti, l'équipement mobilier et le fonctionnement (horaires, interfaces numériques, site internet, etc.). Il est nécessaire de trouver le juste équilibre pour s'adapter au patrimoine existant.

Bénéfice pour tous



- Les aménagements réalisés bénéficient à tous, et ne concernent pas seulement les élèves ou personnels en situation de handicap. Un enseignant marchant à l'aide de béquilles, des parents avec leurs enfants plus jeunes en poussette, des élèves allophones, etc., profiteront tous de ces améliorations.





Autonomie favorisée



- L'École constitue, pour les élèves en situation de handicap, un premier pas vers l'apprentissage de l'autonomie et l'appréhension de la vie en « milieu ordinaire ». L'instauration de repères spatiaux et temporels favorise cet apprentissage et la construction du vivre ensemble. Ces dispositifs peuvent bénéficier à tous, ils contribuent aux objectifs de développement psychomoteur des enfants et à la responsabilisation des adolescents et adultes.

Des outils toujours au plus près des usagers

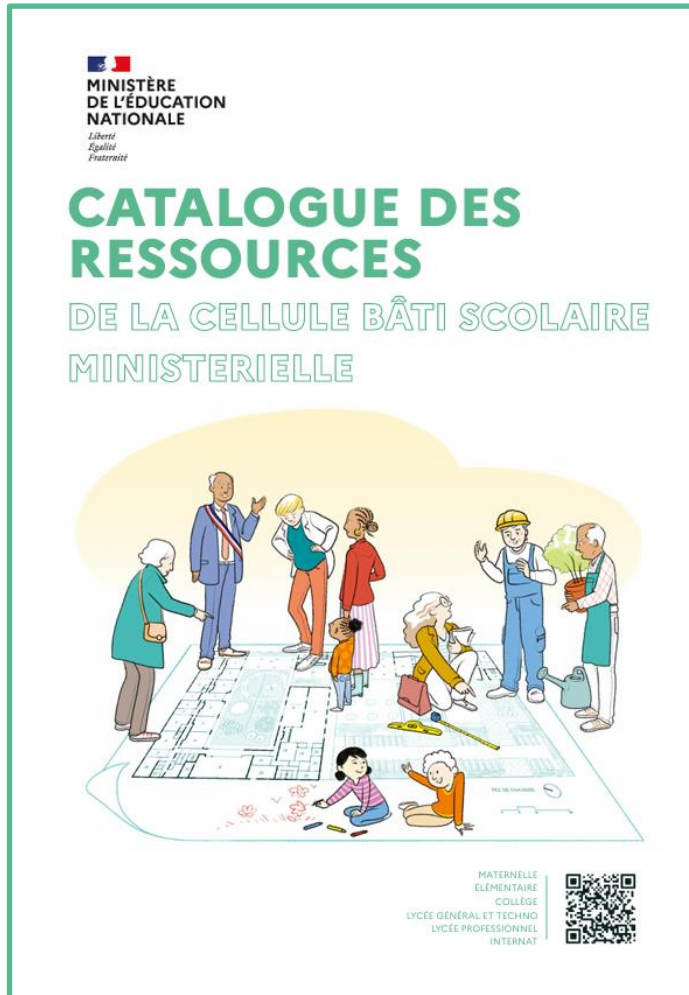
CE QUE J'OBSERVE	LES QUESTIONS À SE POSER	AU DÉMARRAGE DU PROJET	6 À 12 MOIS APRÈS LA FIN DU PROJET
<p>Identifier les espaces d'apaisement, de repos et/ou de répit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-il possible d'installer un espace d'apaisement dans les espaces d'enseignement (salle de classe, salles d'activités...) ? ▪ Est-il possible d'installer un espace d'apaisement à proximité de chaque lieu dédié au regroupement ? ▪ Existe-t-il des espaces de répit dans des renforcements de circulations, dans les espaces extérieurs (patios, jardins, etc.) ? ▪ Existe-t-il un espace de repos à proximité de la salle des professeurs ou du bâtiment administratif ? 		
<p>Évaluer les nuisances acoustiques des espaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque l'espace est occupé à son plein potentiel d'effectif, faire une mesure de niveau sonore. Le niveau sonore mesuré dans l'espace est-il supérieur à 70 dB ? Des corrections acoustiques sont-elles installées ? 		

	 Apport de bien-être	 Adaptation à l'existant	 Bénéfice pour tous	 Autonomie favorisée
Exemples d'actions aux usagers				
FICHE N°01 Se repérer dans l'espace	●	●	●	●
FICHE N°02 Se déplacer dans l'espace	●	●	●	●
FICHE N°03 S'adapter au rythme de l'élève	●	●	●	●
FICHE N°04 Aménager des sanitaires accessibles	●	●	●	●
FICHE N°05 Aménager des espaces d'apaisement et de répit	●	●	●	●
FICHE N°06 Aménager une salle de classe inclusive	●	●	●	●
FICHE N°07 Se doter de matériel pédagogique adapté	●	●	●	●
FICHE N°08 Aménager une salle des personnels inclusive	●	●	●	●
FICHE N°09 Gérer les ambiances sonores	●	●	●	●
FICHE N°10 Favoriser une ambiance lumineuse douce	●	●	●	●
FICHE N°11 Créer une cour de récréation inclusive	●	●	●	●
FICHE N°12 Donner une place au personnel accompagnant	●	●	●	●
FICHE N°13 Intégrer des espaces de soin	●	●	●	●

Des propositions de mise en œuvre



Des fiches pratiques pour répondre aux principales problématiques pour concevoir des espaces scolaires pleinement accessibles et inclusifs.



Le catalogue complet de nos ressources





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A venir ...



Des ressources en cours d'élaboration

Kits pédagogiques à destination :
- Des directeurs d'école
- Des chefs d'établissement

Trame de concertation

Tableau de remontée
des besoins

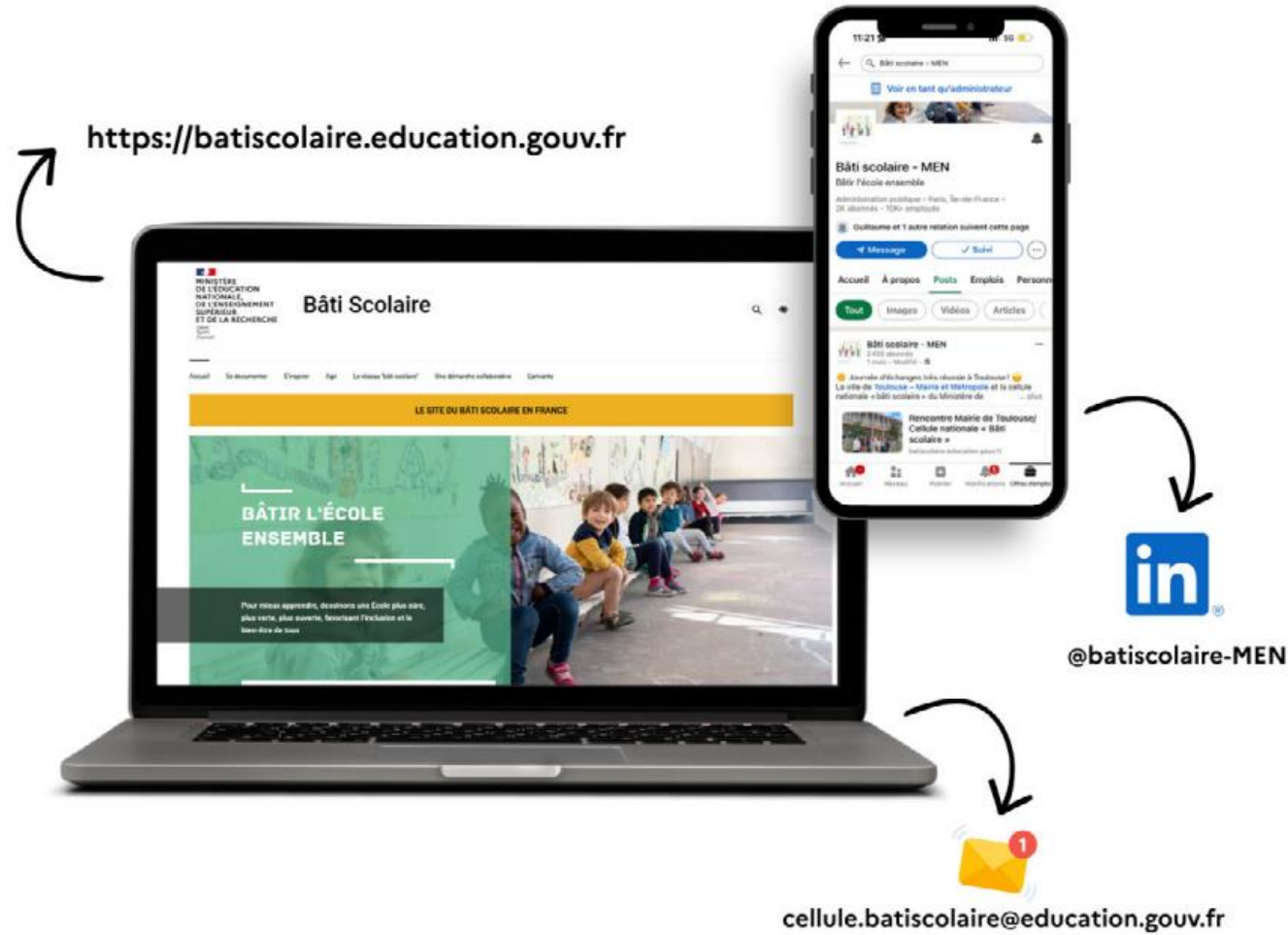
Organisation du
temps de travail

Faire du chantier un
support d'enseignement

Grille d'évaluation



Merci pour votre attention



Le catalogue complet
de nos ressources

